

UNE TERRE POUR NOS ENFANTS

Mairie - Sauveterre de Béarn - 64390

salmotierra-salvatierra@gmail.com

salmotierra-salvatierra.com

Etat des lieux des eaux estuariennes Adour et littorales zone industrielle de Tarnos dans le 40 et celle du port de Bayonne dans le 64

(atteintes à l'écosystème et dégâts économiques et sanitaires, pour les pêcheurs, consommateurs et autres usagers des eaux littorales)

Le bilan des atteintes à l'écosystème Adour dont les Gaves (pollutions sites & sols plateforme industrielle Lacq 64) et autres affluents jusqu'à l'embouchure se retrouve dans les observations du **Sage Adour aval**.

- *Dégradations régulières des matières azotées et phosphorées sur tous les cours d'eau → eutrophisation.* Le phosphate, minéral importé par le port de Bayonne, puis transformé chimiquement, entre autre, par l'usine Timac Agro (Groupe Roullier) Tarnos 40, est répandu en agrochimie. Lessivé, il contribue au phénomène du LIGA, par eutrophisation et désoxygénation des eaux.
 - *Pressions généralisées par les rejets ponctuels (défaillance morbide du réseau d'assainissement) et les pollutions dites diffuses (euphémisme de technocrate) qui empoisonnent le bassin de l'Adour (agriculture industrielle (maïs et élevage concentrationnaire essentiellement).*
 - *Qualité biologique et morphologique fortement altérée pour l'Adour et quelques affluents avec des enjeux importants liés à la bactériologie → qualité des eaux de baignade.* Les Stations de Traitement des Eaux Usées - STEU sont pour la plupart non conformes aux exigences DERU 1991 sur le bassin Adour.
 - *Contamination métallique de l'Adour par le mercure, le cuivre, le zinc → origine?* Rejets massifs et dangereux de l'aciérie électrique de Tarnos (Celsa France). Voir tableau MB en correspondance des rejets de l'aciérie et les analyses Ifremer bizarrement limitées aux seules huîtres à l'embouchure contaminées par ces mêmes molécules. A l'amont, l'apport du bassin industriel de Lacq 64, (voir fiches Basol/Basias des différents sites industriels) sur le Gave de Pau, affluent de l'Adour aurait du faire l'objet d'une d'actions radicales de lutte contre ces pollutions. Une étude UPPA/LCABIE démontre la descente vers l'océan des particules de métaux lourds.
-
- *Contamination de l'Adour par les TBT.* Etude UPPA / S3PI 2000/2003. Quelles initiatives pour remonter vers la source auront-elles été engagées ? En 2022 nous n'en savons toujours rien. Aucune information n'est donnée en S3PI.
 - *Contamination par les PCB à préciser.*

n° 2011-211-21

ARRETE INTER-PREFECTORAL

portant des mesures de restriction de pêche en vue de la commercialisation et de la consommation des poissons des espèces « anguille, barbeau, brème, carpe, vairon, silure », applicables sur les cours d'eau "Adour aval", "Gaves Réunis" et "Gave de Pau".

AIP abrogé en 2016 et alors que la présence des PCB, dioxines, furanes n'est en rien solutionner. Pire les autorités les ont qualifiés d'ubiquistes, en ce sens qu'elles sont partout, qu'on le sait et que l'on en restera au constat.

- *Bruit de fond en pesticides dans l'Adour ; probablement des contaminations marquées sur certains affluents ; influence du bassin Adour amont. Voir tableau AEAG. 179 molécules recensées sur le bassin AG. Cette agrochimie accompagnant l'agriculture industrielle, empoisonne la terre et les eaux de manière insensée et non maîtrisée et déborde de partout avec tous les risques environnementaux et sanitaires engendrés, à terme pires que le chlordécone.*

- *Origine des micropolluants (métaux, HAP, PCB, pesticides...) : influence importante des Gaves + rejets locaux. Nous les retrouvons en quantité alarmante dans les mousses (et embruns) de tempête mise en évidence par nos prélèvements et analyses de Biscarrosse à Biarritz.*

- *Attention à apporter sur la qualité chimique des eaux souterraines superficielles, dont l'emprise spatiale dépasse largement le périmètre du SAGE. Nous pointons depuis des années les risques de salinisation des nappes phréatiques au niveau de l'embouchure de l'Adour du fait des pompages des ICPE aciérie et engrais positionnées entre les pompages pour Eau Potable de Anglet Chiberta 64 et Ondres 40.*

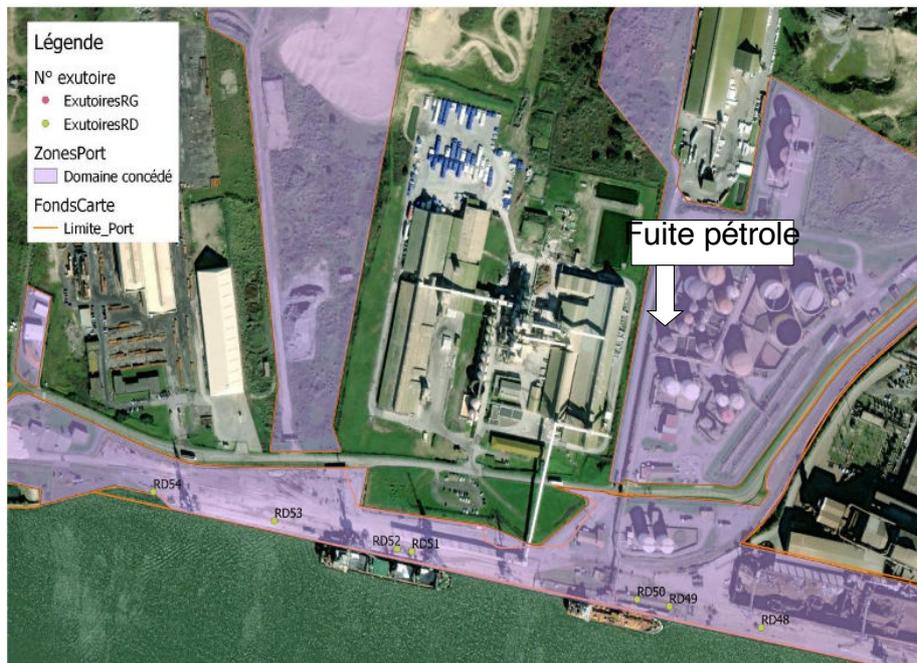
- *Diagnostic des réseaux d'assainissement et des rejets dans la ZIP. Nous demandons avec insistance la transparence, le contrôle et le suivi des rejets directs à l'écosystème Adour à partir des réseaux qualifiés "en déshérence". Les réponses apportées par le SYDEC 40 en S3PI n'ont apporté aucun éclaircissement sur les utilisations et utilisateurs de ces émissaires.*

Pour illustration :



CONCERNANT LA ZIP TARNOS.

- L'usine engrais chimique TIMAC AGRO GROUPE ROULLIER est mise en cause nommément comme un des principaux responsables dans l'émergence du LIGA, magma filandreux sur support nitrates /phosphates + autres déjections.
- L'usine ALKION spécialisée dans le stockage liquide pétrochimique responsable d'une fuite de pétrole brut lors d'un transfert vers un pétrolier met en exergue l'un des points noirs environnementaux de la ZIP. A savoir celui de la situation hors de tous contrôles des réseaux d'effluents dont le pluvial avec des rejets directs dans l'Adour et ce sans contrôle connu des administrations concernées des départements 40 et 64. On constate l'impact continu et catastrophique de ces effluents sur l'écosystème Adour et les eaux littorales.



Ci-dessus concernant la ZIP Tarnos, un plan de l'indication des rejets des exutoires Rive Droite à l'Adour.



Ces effluents pour beaucoup ne sont absolument pas traités. Il en est ainsi des eaux pluviales et du lessivage qui s'ensuit dans une zone contaminée par les retombées des activités industrielles

(aciérie voir Etude de zone / S3PI Estuaire de l'Adour, engrais chimiques et LIGA) et des manutentions.

Cette pollution non maîtrisée de type industrielle acceptée par les autorités portuaires et les représentants de l'Etat est effective à l'amont d'un site touristique de la plus grande importance économique.

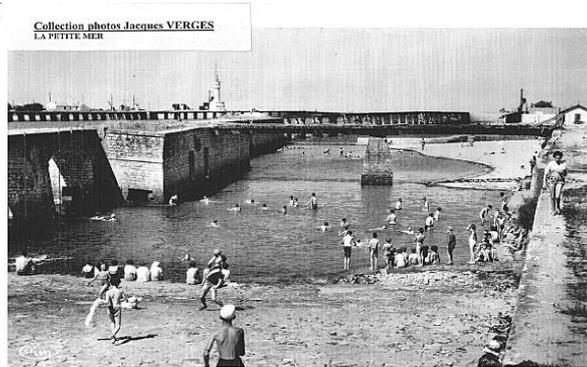
...



Les photos ci-dessus, représentant le site dit « Petite mer » en rive gauche juste à l'aval du quai européen éclairent la position de la Mairie de TARNOS qui en implantant ce panneau en 1989,

reconnaissait à défaut de pouvoir y remédier, les pollutions dévastatrices pour la santé des populations, en particulier les minerais de phosphate et les rejets pollués de toutes sortes et de toutes provenances.

Avant 1989 c'était cela :



Quelle régression et mépris des populations les plus modestes! Les autorités de l'époque et celle d'aujourd'hui ont sacrifié par soumission et par complaisance de politique opportuniste, le sanctuaire populaire de la « Petite mer » pour les loisirs de bains et de repos.



